

REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DE SAINT-LOUIS

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORT SPECIAL 2017

DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Madame le Préfet,

Mesdames et Messieurs les membres de bureau,

Mesdames et Messieurs les présidents de commission,

Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux,

Mesdames et Messieurs les chefs de services régionaux et départementaux,

Mesdames et Messieurs;

L'article 49 du Code Général des Collectivités Locales, en ses alinéas 2 et 3, nous fait obligation de vous présenter le bilan annuel des activités phares de notre Département au mois de janvier suivant la fin de la gestion. Ce bilan, sous forme de rapport, donne lieu à un débat et il est porté à la connaissance du public.

Comme l'indique l'article cité plus haut, le rapport sera articulé autour des points suivants :

- I) Point sur les compétences transférées ;
- II) Activités et fonctionnement des différents services du Département ;
- III) Etat d'exécution des délibérations du Conseil départemental et situation financière du Conseil.

I- COMPETENCES TRANSFEREES AU DEPARTEMENT

Les réalisations dans le domaine des compétences transférées se présentent comme suit :

1) Domaines

En matière d'occupation du Domaine Public Fluvial et Maritime, et conformément à l'article 296 du CGCL, le Conseil départemental a autorisé une seule occupation du Domaine Public Fluvial :

- il s'agit de l'occupation d'un terrain de 32a 3ca sis à Keur Barka, à la Société Saint-Louis Sea Production par délibération N°006 du 29 août 2017, approuvée par arrêté du Préfet N°00583 en date du 27 septembre 2017.

2) Planification

Le Plan Départemental de Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a été lancé dans les 09 départements de la Zone de Concentration Nord du Programme Lux-Dév (Louga, Saint-Louis et Matam). En ce qui concerne le Département de Saint-Louis, le Consultant recruté par Lux-Dév a bouclé le pré diagnostic et il est à la phase diagnostique.

3) Environnement et Gestion des Ressources Naturelles

Le Conseil n'a pas pu consentir un appui au Service de l'Environnement ni au Service des Eaux et Forêts en 2017.

Par contre, relativement aux autorisations de défrichement, les arrêtés suivants ont été pris :

- à l'entreprise Niang et Famille par arrêté N° 0001 du 1^{er} juin 2017 d'un terrain d'une superficie de 21,1 ha à Ndiol Peulh dans la Commune de Ndiébène Gandiol ;
- à la Société de Cultures Légumières (SCL) pour usage agricole par arrêté N° 0020 du 21 avril 2017 d'un terrain d'une superficie de 400 ha sis à Ndialakhar (Commune de Gandon et de 150 ha à Keur Séa Mboye (Commune Fass Ngom);
- à la Société Khayr Al Baraya Group par arrêté N° 0010 du 20 octobre 2017 d'un terrain d'une superficie de 50 ha sis à Rao Peulh dans la Commune de Gandon ;
- à l'Entreprise Salavi SARL par arrêté N° 0011 du 30 octobre 2017 d'un terrain d'une superficie de 15 ha sis à Mouit dans la Commune de Ndiébène Gandiol.

Nous n'avons été saisi d'aucune demande d'amodiation en 2017.

4) Santé et Action Sociale

Il faut noter que cette année nous avons consenti un appui financier de 20 000 000 F à l'Hôpital régional de Saint-Louis.

Pour l'action sociale, nous avons mis en place le Fonds d'Appui aux Projets Economiques des groupes vulnérables ; ce fonds, crédité de 10 000 000 F versés dans le compte du FONGIP, a déjà reçu 12 demandes de financements émanant de 5 GIE et de 7 entreprises individuelles pour un montant cumulé de 8 471 000 F. Les domaines d'activités ciblés sont :

- Transformation des produits agricoles : 3 projets ;
- Aviculture : 7 projets ;
- Maraichage : 1 projet ;
- Librairie et service de reprographie : 1 projet.

Ces projets ont tous été validés par le Comité de suivi du FSIE mis en place par le Président et sont transmis au Comité de Crédit de la Mutuelle de l'Union Financière Mutualiste pour financement.

5) Education

Dans ce domaine, les actions réalisées ont porté sur :

- la construction de 6 salles de classes au lycée de Tassinère pour un montant de 27 576 000 F dont le marché est attribué à BTPCE ;
- la construction de 5 salles au lycée de Rao et de 3 salles de classes au lycée de Gandon. Le marché est attribué à l'Entreprise Diop et Frères pour un montant de 30 822 245 F.

Nous avons déjà lancé les travaux de construction de 03 blocs administratifs aux lycées de Ngallèle, Gandon et Rao pour un montant de 32 364 326 F.

6) Culture

Pour l'année 2017, aucune subvention n'a été accordée à une association culturelle ou religieuse. Cependant, comme de coutume, des appuis en nature ont été consentis à quelques familles religieuses lors des Gamous et de certaines manifestations d'envergure.

Pour le FESNAC, dont l'édition de 2017 s'est tenue à Louga, le Conseil a appuyé la délégation régionale en carburant ; au passage, notre région a reçu le prix de la Francophonie et le 3^{ème} prix en théâtre.

7) Jeunesse, Sports et Loisirs

En 2017, le CRREJ a accueilli 194 jeunes, dont 103 garçons, contre 209 l'année dernière ; ce qui constitue une légère baisse du nombre.

Il faut toutefois souligner que 31 jeunes accompagnés les années précédentes ont été formés en janvier passé en développement personnel, en leadership et en entrepreneuriat grâce à la collaboration entre le CRREJ et l'incubateur de l'UGB dans le cadre du projet EQUIPHUBS.

a) Répartition par âge, par sexe, par problématique et par niveau de qualification

La répartition par âge, par sexe, par problématique et par niveau de qualification se présente comme suit:

Répartition par âge et sexe								
Année 2017	-25 ans	25-30 ans	30-35 ans	+ 35	Total			
Masculin	51	29	13	10	103			
Féminin	36	24	14	17	91			
Total	87	53	27	27	194			
Répartition par problématique								
RF /OPAI	17	9	2	-	28			
RE/OPAI	08	2	2	-	12			
CE/EP	22	36	24	25	107			
AIGEDL	43	4	-	-	47			
Totaux	90	51	28	25	194			
Répartition par niveau de qualification								
Niveau de qualification	VI	V bis	V	IV	III	II	I	Totaux
Totaux	15	17	54	47	24	19	18	194

Sources : services du CRREJ

La répartition par sexe donne un léger avantage aux garçons (103), soit 53% des effectifs, contre 91 filles (soit 47%).

La répartition par âge est dominée par les jeunes qui ont moins de 25 ans (87 jeunes composés de 51 garçons et de 36 filles). Ceux-ci représentent 45% des effectifs du Centre.

La tranche d'âge 25-30 vient en deuxième position avec 51 jeunes (29 garçons et 22 filles).

Les plus de 35 ans qui fréquentent surtout le service ACESP sont au nombre de 25 (soit 13%).

Arrive en troisième position la tranche d'âge 30-35 avec 24 jeunes (soit 12% des effectifs).

Quant à la répartition par problématique, c'est la Création d'Entreprise (CE) qui domine durant ces deux dernières années. Mais cette année l'écart est large avec 107 jeunes en création d'entreprise, 28 en Recherche Formation (RF) et 12 en Recherche Emploi (RE) et 47 en Recherche Documentaire (RD). La répartition par service est donc dominée par le service ACESP avec 55% des jeunes, suivi du service AIGEDL avec 24% et le service OPAI avec 21%.

Grace au Fonds de Soutien aux Initiatives Economiques, le Service ACESP a pu faire plus d'animations économiques cette année et a touché 107 jeunes (contre 96 en 2016), même si ces animations n'ont pas eu tout l'effet escompté.

Pour le volet formation, 28 jeunes sont reçus au service OPAI : 14 pour des besoins de stage ; 2 pour la rédaction d'une lettre de motivation et 12 pour des demandes d'orientation professionnelle. Cependant, il faut souligner que 31 jeunes accompagnés les années précédentes ont été formés en développement personnel, en leadership et en entrepreneuriat.

En recherche emploi cette année, il n'y a que 2 jeunes qui ont eu un contrat de travail à durée déterminée (04 avec World Vision et 01 avec une école privée basée à Dakar). 06 jeunes ont été mis en position de stage dont 4 filles et 2 garçons : 01 fille à la SENELEC de Dakar, 01 à l'ONG Le Partenariat, 01 étudiante en communication dans une Association basée à Darou, 01 à la radio municipale de Saint-Louis, 01 étudiant en master II en Ingénierie du Développement Local a été placé à l'ADC (Agence de développement communal) de Saint-Louis et 01 autre au Service Régional d'Appui au Développement.

b) Résultats par services

Rubriques	Masculin	Féminin	Total
Recherche Formation	12	16	28
Jeunes en Formation	5	4	09
Recherche Emploi	8	4	12
Jeunes Insérés	01	01	02
Recherche Stage	06	08	14
Jeunes en stage	02	04	06

Sources : OPAI

Pour le service Accueil, information, gestion de l'espace documentaire et logistique (AIGEDL), les 47 jeunes accompagnés sont ainsi répartis :

- ✓ **42** en recherche documentaire sur internet ;
- ✓ **03** nouveaux bacheliers pour leurs inscriptions sur la plateforme Campusen ;

✓ **02 jeunes** en recherche documentaire sur fonds documentaire.

Pour le service de l'Appui à la création d'entreprise et du suivi des projets (ACESP), 15 groupements de femmes ont été accompagnés dans la rédaction de leurs plans d'affaires et 43 jeunes ont bénéficié de ce service, soit 54% de l'effectif total de 2017.

Il faut signaler à ce niveau que 20 jeunes étudiants répartis en 4 groupes ont été accompagnés dans la rédaction de leurs projets communautaires, 5 projets pour des associations qui s'activent dans le milieu de la culture urbaine et 18 sur des projets d'affaires individuels.

Un groupe de 5 jeunes lauréats de la Fondation Escuela de Organizacion Industrial (EOI) dans le cadre du projet « Entrepreneuriat rural » fait partie des jeunes accompagnés au Centre. Ce groupe a eu le premier prix de ce concours de projets grâce à l'appui du CRREJ.

En résumé pour l'année 2017, 29 projets d'affaires ont été effectivement réalisés dont 12 ont été retenus par le Fonds de Soutien des initiatives Economiques (FSIE) des groupes vulnérables du conseil départemental en partenariat avec le FONGIP, 5 projets communautaires pour les étudiants de l'UGB, 5 projets de festival culturel et les 6 autres remis à leurs promoteurs. Deux projets de jeunes accompagnés par le CRREJ ont été retenus par l'ANPEJ dont un projet de création d'un atelier de couture.

La coordination n'est pas en reste avec la formation de 31 jeunes en développement personnel, en leadership et en entrepreneuriat en début janvier 2017. Deux étudiants ont été accompagnés par le Coordinateur dans la rédaction de leur mémoire de fin de formation en Ingénierie du Développement Local.

Il faut enfin signaler, en matière de jeunesse, que le conseil a pris 06 arrêtés de non opposition à ouverture de colonies de vacances pour 9 œuvres :

- Caisse de Sécurité Sociale ;
- Sénégal Découvertes Touristiques ;
- SENELEC ;
- SGBS ;
- Sapeurs Pompiers ;
- AECES;
- CDEPS de Saint-Louis ;
- GRACE ;
- AMAMERS.

En ce qui concerne le sport, une subvention de 1 000 000 a été accordée à l'ODCAV.

II- ACTIVITES ET FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS

SERVICES DU DEPARTEMENT

Sur le plan administratif, les services du Conseil départemental se composent:

- du cabinet du Président comprenant une Secrétaire de Direction qui fait office de billeteur en même temps;
- du Secrétariat Général qui est dirigé par le Secrétaire Général.

Le personnel comprend :

- un Agent chargé du développement local ;
- la Secrétaire du Secrétaire Général qui gère le courrier et les appels téléphoniques ; elle est en même temps la Coordinatrice de la Cellule de Passation des Marchés ;
- une deuxième Secrétaire mise à la disposition du Gouverneur ;
- 04 Commis d'Administration ;
- 03 animateurs du CRREJ ;
- 03 Chauffeurs ;
- 02 plantons;
- 02 Gardiens.

Relativement à l'action administrative du Conseil, on peut retenir les faits suivants :

A la date du 31 décembre 2017, le nombre de courriers enregistrés à l'arrivée et au départ se présentent comme suit :

- arrivée : 651 dont 20 de l'Hôpital de Saint-Louis et 05 de l'ARD ;
- départ : 111, dont 1 confidentiel et 20 convocations.

En 2017, la Commissions des marchés a tenu 07 sessions et attribué les marchés suivants :

Réf. PPM	Objet du marché	Financement	Type de marché	Mode de passation	Date				Titulaire	Montant	Immatriculation	
					Lancement	Attribution provisoire	Souscription	Approbation			Numéro	Date
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAINT-LOUIS												
S-CDSL-02	Restauration	Fonds de Dotation Etat	Services	Demande de Renseignements et de Prix restreinte	10 novembre 2016	28 novembre 2016	06 décembre 2016		S-CDSL-02	Restauration		
F-CDSL-01	Acquisition de fournitures de bureau (lot 1) et de produits d'entretien (lot 2)	Fonds de Dotation Etat	Fournitures	Demande de Renseignements et de Prix restreinte	23 février 2017	10 mars 2017	17 mars 2017		F-CDSL-01	Acquisition de fournitures de bureau (lot 1) et de produits d'entretien (lot 2)		
T-CDSL-01	Travaux de réfection de toilettes et surélévation du mur de clôture du Collège Samba Ndiémé Sow	Fonds d'Equipements pour les Collectivités Locales	Travaux	Demande de Renseignements et de Prix restreinte	03 mars 2017	16 mars 2017	23 mars 2017		T-CDSL-01	Travaux de réfection de toilettes et surélévation du mur de clôture du Collège Samba Ndiémé Sow		
F-CDSL-02	Acquisition de 2 photocopieurs et 1 aspirateur	Fonds de Dotation Etat	Fournitures	Demande de Renseignements et de Prix restreinte	14 août 2017	29 août 2017	06 septembre 2017		F-CDSL-02	Acquisition de 2 photocopieurs et 1 aspirateur		
T-CDSL-02	Travaux de construction de trois blocs administratifs aux lycées de Ngallèle, Gandon et Rao	Fonds de Concours Etat	Travaux	Demande de Renseignements et de Prix à compétition ouverte	03 novembre 2017	25 novembre 2017	04 décembre 2017		T-CDSL-02	Travaux de construction de trois blocs administratifs aux lycées de Ngallèle, Gandon et Rao	0223/MEFP /DCMP/SR MPPS/124	07/12/2017
T-CDSL-03	Travaux de réhabilitation du CRREJ (Centre Régional de Ressources pour l'Emploi des Jeunes)	Fonds de Concours Etat	Travaux	Demande de Renseignements et de Prix restreinte	14 novembre 2017	27 novembre 2017	04 décembre 2017		T-CDSL-03	Travaux de réhabilitation du CRREJ (Centre Régional de Ressources pour l'Emploi des Jeunes)		

Quant à la Commission de réception des travaux et matières, elle a procédé :

- à deux réceptions définitives de travaux (03 salles de classes à Gandon et 05 salles à Rao et 06 salles de classes à Tassinère) ;
- à trois visites de chantiers (ceux de Gandon, Rao et Tassinère) ;
- 16 réceptions de matières pour un montant cumulé de 26 218 346 F.

Enfin, il convient de relever qu'au titre de l'année 2017, les Conseillers et les administratifs ont représenté le Conseil et le Président dans toutes les activités auxquelles nous avons été conviés ou convoqués. La plupart de ces représentations ont fait l'objet de comptes-rendus écrits.

III- ETAT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT

1- Etat des délibérations du Conseil départemental

Le conseil départemental a tenu ses 04 sessions ordinaires ; aucune session extraordinaire n'a cependant été convoquée :

- la session du 24 février 2017 avec comme ordre du jour :
 - rapport spécial 2016 du président
 - projet de budget 2017
 - questions diverses.
- la session des 19 et 20 mai 2017 au cours de laquelle le conseil a procédé à une révision budgétaire comportant une autorisation spéciale de recettes et de dépenses d'investissement de 73 000 000 F et un virement de crédits de fonctionnement de 1 200 000 F et échanges sur les procédures budgétaires et la gestion administrative des collectivités locales.
- la session du 29 août 2017 dont l'ordre du jour était fixé comme suit :
 - examen du compte administratif 2016 ;
 - révision budgétaire ;
 - examen de la demande d'occupation du DPF par Saint-Louis Sea Production ;
 - questions diverses.
- la session du 19 décembre 2017 avec comme ordre du jour :
 - orientations budgétaires 2018;
 - questions diverses.

2- Situation financière du Département

Au 31 décembre 2017, **la situation provisoire** d'exécution du budget se présente comme dessous :

- 159 762 823 F en recettes de fonctionnement ;
- 132 552 990 F en recettes d'investissement ;
- 387 mandats, dont 378 en fonctionnement et 09 en investissement pour des montants respectifs de 144 020 590 F et 72 840 183 F.

Ainsi, on note :

- un solde positif de 15 742 233 F en fonctionnement ;
- un solde positif de 59 712 807 F en investissement.

Telle est Madame le Préfet, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'économie du présent rapport spécial que je soumets à votre attention.

Fait à Saint-Louis, le 09 janvier 2018

Le président du Conseil départemental

Mamadou Moustapha MBAYE